

**GUILLESTRE**  
**Montdauphin**

**Séjour organisé en  
partenariat entre la Ville de  
Lanester et la ligue de  
l'Enseignement**

**DATE DU SÉJOUR :**  
**Du 15 au 28 juillet 2025**

**Renseignements**

**Inscription**

Service des régies  
02.97.76.81.89

**LES INDISPENSABLES :**

Chaussures fermées pour aller  
dans l'eau

Duvet et oreiller

**Test d'aisance aquatique**



**12-15 ans**

## Raid aventures Guillestre

### Attention séjour sportif à hautes sensations !

Viens découvrir et pratiquer un cocktail d'activités sous le soleil des Hautes-Alpes et la bonne humeur. A l'honneur, les sports d'eau vive et l'entraide pour que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe.

Mais aussi des temps pour se promener et découvrir le fort de Montdauphin, rencontrer les marmottes, se reposer et se faire plaisir avec le plus d'autonomie (courses et réalisation de repas, camping spacieux...).

L'objectif du séjour est de découvrir les vallées des Hautes-Alpes sous l'angle des sensations fortes. Chaque activité est encadrée par des diplômés d'un Brevet d'Etat.

L'esprit du séjour est l'itinérance, le voyage : des étapes de Guillestre au Guil, les rivières les plus riches en adrénaline. Les camps sont posés dans des aires naturelles de camping ou bivouacs déclarés. Les jeunes participent pleinement à la vie du groupe et aux tâches quotidiennes comme l'élaboration des menus, les courses, la confection des repas, la vaisselle, le montage et le démontage des tentes... ils ont aussi leur mot à dire sur les activités complémentaires, les visites, les veillées...

Les trajets sur place s'effectuent en minibus, conduits par les membres de l'équipe d'animation.

De quoi prendre un grand bol d'air et faire le plein de sensations fortes !

### L'hébergement et le lieu de vie

Camping La Rochette : près de Briançon et d'Embrun, à proximité directe du village et au bord de la rivière avec blocs sanitaires à proximité. Le séjour bénéficie d'un emplacement réservé.

Selon les envies des jeunes, lors de l'itinérance, le groupe pourra bivouaquer ou camper dans d'autres campings. Hébergement sous tentes 2 places non mixtes.



## Programme prévisionnel

- J1 : transfert et installation au camping la Rochette à Guillestre
- J2 : sensibilisation eau vive et balade découverte la rue des masques
- J3 : intégrale de la rivière de la Durance en rafting
- J4 : descente de la Durance en hot-dog (canoé gonflable)
- J5 : descente de la rivière du Guil en rafting
- J6 : rando et baignade au lac des Eygliers
- J7 : démontage des tentes et installation au lac de Serre-Ponçon
- J8 : descente de la rivière de l'Ubaye en rafting
- J9 : journée de repos
- J10 : canyon de la Blache et balade dans le village de Ste Savine le Lac
- J11 : retour à Guillestre, détente et baignade
- J12 : transfert retour

## L'itinérance

Le séjour s'effectue en itinérance. Les hébergements se font en majeure partie en camping sous tentes mais selon les souhaits des jeunes, certaines nuits pourront se faire à la belle étoile.

Nous fournissons tout le matériel nécessaire pour le camping (tentes, tapis de sol, matériel de cuisine, réchauds...) sauf le duvet et l'oreiller qui sont à fournir par les familles. Il est demandé aux participants de venir avec un sac à dos type randonnée et non avec une valise, vraiment peu pratique pour ce type de séjour.

## Les transports sur place

Sur place, le groupe se déplace avec 2 minibus de 9 places. Ils sont conduits par les membres de l'équipe d'animation, qui ont plus de 3 ans de permis et qui ont été formés. Ils sont vigilants à leur état de fatigue et organisent régulièrement des pauses sur les temps de trajet.

## Quelques objectifs pédagogiques

- Accompagner le jeune à la formation du futur citoyen en devenant
- Développer l'esprit d'initiative
- Favoriser la prise de responsabilités
- Permettre la prise de parole individuelle et en groupe
- Sensibiliser sur la notion de respect de soi, des autres, de son environnement, de la différence
- Favoriser l'entraide et la solidarité au sein du groupe

## Communication avec la Ville de Lanester

En amont du séjour, nous nous tenons à la disposition de la Ville pour échanger sur le séjour et répondre aux questions, autant de fois que nécessaire.

Une réunion d'informations à Lanester est programmée au printemps afin de présenter le séjour aux familles et répondre à leurs questions. Le/la directeur(trice) du séjour appelle la Ville dès l'arrivée du groupe le premier jour.

Un tableau présentant les permanences des personnels de direction du service pendant le séjour, indiquant les noms et coordonnées téléphoniques, est envoyé avant le séjour. Un cadre est d'astreinte tous les jours, de jour comme de nuit en cas de problème. Si tel était le cas, toute décision sera prise conjointement avec les services de la Ville, le siège et le/la directeur(trice) du séjour.

Enfin, un temps de bilan pourra être mené à l'automne pour faire un bilan du séjour.

La Ville de Lanester est à tout moment informée en cas de souci sur le séjour.

## Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

## Les activités sportives et les animations

Elles sont encadrées dans le strict respect des normes réglementaires par des moniteurs qualifiés Brevet d'Etat.

Nous travaillons avec la base ADELANTE avec laquelle nous collaborons depuis plus de 20 ans.

Le reste des activités est encadré par l'équipe d'animation.

## Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le temps des activités
- Déjeuner
- Temps calme adapté à l'âge des enfants
- Le temps des activités
- Goûter
- Le temps des douches
- Le temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

## Vie quotidienne

Le groupe est accueilli sur la base de camping à Guillestre. Les jeunes dorment sous tentes non mixtes et participent pleinement à la vie du camp : élaboration des menus, gestion des courses et des repas, vaisselle...

1 animateur suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

**Rythme de vie** : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

**Repas** : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

**Hygiène** : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour.

**Linge** : Des lessives de petit linge pourront être faites au camping.

## Santé

**Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.** Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

## Relation parents / enfant

**Courrier** : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

**Téléphone** : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jour sur des temps définis avec l'équipe d'animation.

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours) et de sélectionner Guillestre dans la catégorie « en France » puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ..

La veille du départ, un message sera posté sur le blog pour rappeler aux familles la date, l'heure et lieu de retour des enfants à Lanester.

## Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € est suffisante.

## Objets de valeur

Ils sont vivement déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.